



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA SAVOIE

Préfecture de la Savoie  
Cabinet du préfet  
Bureau du cabinet

Chambéry, le 18 JAN. 2017

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les Maires de la Savoie

Objet : Grand froid - vigilance pour les personnes isolées

Au vu des conditions climatiques de grand froid de cette semaine, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la nécessaire vigilance concernant la prise en compte des personnes isolées qui seraient susceptibles de ne pas avoir d'hébergement pour la nuit ou de rencontrer des difficultés durant la journée.

En cas de repérage d'une personne isolée ou en danger, il sera nécessaire:

- d'appeler le centre 15 ou le 115.
- de s'assurer de la prise en charge effective de la personne.
- de signaler à la préfecture, aux services de secours ou aux forces de l'ordre toute situation repérée pour que la personne puisse être prise en charge et que l'information soit transmise à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

S'agissant des mairies sièges de station de sports d'hiver, une vigilance particulière sera exercée concernant les saisonniers qui dorment dans des camions.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Préfet,

Denis LABBÉ